

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 13 mars 2024

Salon de la chancelière, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Pierre-Marcel Desjardins (HEP)
Norma Doiron (Secteur langue et rep. prof., Arts)
Guillaume Fortin (Géographie)
Karine Gauvin (Études françaises)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)
Simon LeBlanc (rep. étud., Sc. soc.)
Cynthia Létourneau (secrétaire)
Denise Merkle (Traduction et langues)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
François Renaud (Philosophie)
Lise Savoie (Travail social)

Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (doyen)
Dominique Thomassin (resp. des suivis des dossiers)

Absences motivées :

Roger Lord (Musique)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Arnaud Scaillerez (rep. prof., Sc. soc.)
Georgette LeBlanc (rep. unité II)

Poste à pourvoir :

Rep. étud., Arts

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 13 mars 2024

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et leur demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Il ajoute six points à l'ordre du jour : 9.1 *Budget*, 9.2 *Rapport annuel de la FASS – Gabarit (contributions à la RDC)*, 9.3 *Certificats d'excellence Pascal*, 9.4 *Journées Portes ouvertes*, 9.5 *Suivis CAQ* et 9.6 *Modifications au projet de sabbatique (C. Potvin)*.

Lise Savoie propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 février 2024

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Marie-Andrée Pelland propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est approuvée par la majorité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 14 février 2024

4. Le doyen invite Simon LeBlanc à transmettre ses messages concernant les affaires étudiantes. Le représentant rappelle que le banquet de la FASS aura lieu le 28 mars, de 18 h à 22 h, et que les billets sont actuellement en vente.

Lors du banquet, des prix de mérite académique seront remis pour souligner l'engagement d'étudiantes et d'étudiants au sein des unités académiques ou de la vie étudiante à l'université. Chaque unité est invitée à soumettre la candidature d'une étudiante ou d'un étudiant par unité ou par discipline. Il suffit de soumettre les noms par courriel.

Les membres de la FASS recevront par courriel une invitation à assister au banquet.

5.1. Le vice-doyen indique que le dossier de la création du microprogramme d'initiation aux arts et aux sciences sociales a été acheminé à la Formation continue le 15 février.

5.2. Il ajoute que celui de la création de la mineure en environnement et en géographie a été soumis au Comité des programmes le 20 février.

4. Affaires étudiantes

Simon LeBlanc convie les membres à inviter les étudiantes et les étudiants de chaque unité à participer à la Coupe FECUM qui aura lieu du 18 au 23 mars 2024.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1. Faculté des arts et des sciences sociales

5.1.1. Rapport de suivi final | Évaluation du B.A. multidisciplinaire [Annexe 1]

Le vice-doyen présente le rapport de suivi final de l'évaluation du B.A. multidisciplinaire, devant être adopté par le Conseil de la FASS, ensuite par le Comité de l'assurance de la qualité (CAQ), et finalement, par le Sénat académique.

Il explique les principales modifications apportées au processus. Les recommandations ne seront dorénavant plus adoptées par le Conseil de l'Université. Le Sous-comité de la planification (SCDP) adoptera les rapports de suivi (préliminaires et finaux). Un tableau comprendra les suivis avec les décisions du Comité de planification (CDP).

Le doyen et le vice-doyen répondent aux questions qui concernent les étapes antérieures de ce processus (ex. : cours choisis, stage-recherche).

Le vice-doyen propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée par la majorité avec deux voix contre.

5.2. Département de traduction et des langues

5.2.1. Rapport de suivi final | Évaluation des programmes de B. Trad. [Annexe 2]

Denise Merkle présente le rapport de suivi final de l'évaluation des programmes de baccalauréat en traduction. La directrice invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant ce rapport.

Denise Merkle propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3. École de travail social

5.3.1. Avant-projet | Modifications majeures au B.T.S. [Annexe 3]

Lise Savoie présente l'avant-projet des modifications majeures apportées au baccalauréat en travail social (programme régulier) en donnant des précisions sur le contexte et les justifications entourant ces démarches. On souhaite intégrer les deux années préparatoires au baccalauréat et créer un programme de quatre ans au lieu de cinq ans.

La directrice invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant cet avant-projet.

Lise Savoie propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances

RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat

Ni le vice-doyen ni le doyen n'ont de renseignements à transmettre à ce sujet.

7. Rapports de sabbatique

Le doyen s'excuse d'emblée du délai et du retard de l'évaluation des rapports de sabbatique reçus à l'hiver 2023.

Le comité formé pour évaluer les rapports était constitué de Gabriel Arsenault, de Jean-Luc Bonnaud, de Lisa Roy, de Thomas Hodd et du doyen. Les cinq dossiers, jugés satisfaisants, ont été évalués le 28 février et ont par la suite été transmis au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales.

TYPE A

- Laurence Arrighi, Département d'études françaises, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)

- Penelopia Iancu, École de travail social, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)
- Gregory Kennedy, Département d'histoire et de géographie, sabbatique de type A (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)

TYPE B

- Chantal Bourassa, École de travail social, sabbatique de type B (1^{er} mai 2022 au 31 décembre 2022)

TYPE C

- Jean Morency, Département d'études françaises, sabbatique de type C (1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022)

Le doyen propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Changements à la direction des unités

Le doyen explique qu'il faut procéder à de nouvelles élections dès que des mandats se terminent. Les changements de direction entraînent un impact financier pour les personnes qui occupent ces postes dont il faut tenir compte. Il n'existe pas d'échéance, mais il faut transmettre la nouvelle au décanat le plus vite possible, sinon avant la fin du mois de mars.

9. Informations

9.1. Le budget

Le doyen explique que le plafond d'étudiantes et d'étudiants étrangers nouvellement établi dans les universités canadiennes par le gouvernement fédéral pourrait avoir un impact sur le nombre d'inscriptions à l'Université de Moncton, et par conséquent, sur ses finances.

Les membres expriment leurs préoccupations et discutent de cette situation. Le doyen fera un suivi au moment opportun.

9.2. Rapport annuel de la FASS – Gabarit (contributions à la RDC)

Le doyen enverra aux membres un nouveau gabarit développé par le VRER et la FESR. Ce fichier Excel servira à compiler les contributions à la RDC (ex. : activités, publications, réalisations) du corps professoral (postes réguliers et temporaires), lesquelles seront classées par catégorie et par année calendrier plutôt que par année universitaire.

9.3. Certificats d'excellence Pascal

Le vice-doyen indique avoir reçu et accepté 24 candidatures jusqu'à maintenant. Il est toujours possible d'en soumettre d'ici le 15 mars.

9.4. Journée Portes ouvertes

Le vice-doyen transmet des informations aux membres au sujet de la Journée Portes ouvertes qui aura lieu le 23 mai 2023. Pour cette activité, six regroupements ont été effectués : beaux-arts, sciences humaines, sciences sociales, langue et communication, travail social et B.A. multidisciplinaire. Il invite les membres à lui fournir le nom des membres du corps professoral qui représenteront les disciplines, et ce, d'ici le 28 mars.

9.5. Suivis CAQ

Le vice-doyen assure un suivi concernant les évaluations de programmes et les rapports de suivis finaux (points 5.1 et 5.2). Il faut soumettre les gabarits dûment remplis au décanat d'ici le 7 mai.

9.6. Modifications au projet de sabbatique (C. Potvin)

Le doyen informe les membres que la professeure Cynthia Potvin a dû modifier légèrement son projet de recherche. Par exemple, le projet accuse un retard au niveau de la collecte des données, ce qui par conséquent retarde l'analyse des données. Des activités de diffusion ont également été ajoutées. Tous les détails seront inclus dans le rapport de sabbatique que soumettra la professeure.

10. Autres points

Le doyen et le vice-doyen ont l'intention d'inviter prochainement Sacha Cyr, intervenante en violence à caractère sexuel, pour traiter de harcèlement, ainsi que Marie Chamberland, directrice du réseau des Alumni, pour discuter de réseautage.

11. Clôture de la séance

Katia Talbot propose la levée de la séance à 14 h 50.

Cynthia Létourneau, secrétaire

Jean-François Thibault

Matthieu LeBlanc